

Vote de crédits pour frais d'inhumation

M. L. Maure expose qu'une somme de deux mille francs a été versée par

l'Association des Anciens combattants et Victimes de la Guerre
à la Commune de Ludes pour inhumation de militaire "Mort pour
la France" à la suite du retour de corps du Sersant Leduc Claude
Le Conseil municipal ouvre un crédit de deux mille francs
au bénéfice de M. Leduc Charles pour frais d'inhumation